

DISSERTATION DE CULTURE GENERALE (épreuve n° 251)

ANNEE 2012

Epreuve conçue par H E C

Voies Scientifique, Economique, Technologique

	NBRE CANDIDATS	MOYENNES	ECARTS-TYPE
RESULTATS GLOBAUX	6 314	10,40	3,54

VOIES PREPARATOIRES			
Scientifique	3 237	10,85	3,44
Economique	2 575	10,49	3,39
Technologique	502	7,00	3,04

ECOLES UTILISATRICES			
HEC Paris	3 967	11,01	3,58
ESCP-EUROPE	4 648	10,85	3,56
AUDENCIA Nantes	6 058	10,41	3,52

« L'ordre de la société. »

La tradition de ce concours veut que le mot même qui forme le thème philosophique et littéraire de l'année figure dans le libellé : ce fut le cas cette année encore. Et, comme de juste, le libellé était bref. Le libellé lui-même du sujet ne présentait pas d'ambiguïté qui formât un piège. La formule en jeu n'étant pas interrogative, il fallait donc plus que jamais inventer une problématique. Et commencer par interroger les mots mêmes du libellé.

Ce libellé semblait admettre que toute société ne pouvait qu'avoir un ordre, être en ordre, donc supposer et présenter un ordre, quel qu'il soit. L'ordre, évidemment, appelait son contraire, le désordre, et l'on était plus à l'aise pour traiter du désordre que de l'ordre. Mais le sujet voulait qu'on parlât de l'ordre ! Que fallait-il entendre par là ? Beaucoup de candidats, par prévention et peut-être par conformisme, pensèrent aussitôt à des formules fâcheuses : « rétablir l'ordre », « les forces de l'ordre », « maintenir l'ordre à tout prix », « je vous donne l'ordre de... », « à vos ordres, mon colonel », « l'ordre règne à Varsovie », etc., et, dès lors incapables d'analyser le notion d'ordre en elle-même, se lancèrent fort étourdiment dans de sonores réquisitoires, d'une belle banalité, contre la violence d'État, le totalitarisme, les CRS, la distinction sociale, le système d'ordres ou de castes, l'autorité parentale, les concours sélectifs, la discipline militaire, etc., etc. Ces lieux communs tenaient dans un plan, aussi flasque que fréquent, que l'on peut résumer ainsi : 1°) la société, son spectacle en fournit sans cesse la preuve patente, n'est ordonnée qu'en apparence ; son prétendu ordre n'y est qu'une superstructure idéologique, arbitraire et aliénante. 2°) en réalité, livrée à l'égoïsme et à la violence (ou à la lutte des classes, ou à la loi d'airain du profit, ou à la concupiscence de chacun, etc.), la société est foncièrement désordonnée, voire chaotique. 3°) d'où, en troisième partie, le vœu pieux de substituer à cet ordre inique et fallacieux un ordre véritable, qui, lui, serait juste. Ces candidats eussent

évité d'ennuyer leurs correcteurs par de telles banalités, s'ils avaient songé un peu à de très innocents emplois dans notre langue du mot « ordre » : l'ordre des nombres, l'ordre alphabétique, l'ordre dorique ou ionique, les ordres religieux, rentrer dans l'ordre, s'ils avaient pensé à la théorie pascalienne des trois ordres, s'ils s'étaient souvenus de ce qu'ils font quand ils mettent en ordre leur chambre, leur bibliothèque, ou leur sac à main. Le mot « ordre » ne renvoie pas nécessairement à une insupportable contrainte. Pas davantage il n'implique, comme trop de candidats l'ont avancé d'emblée, obsédés qu'ils étaient de politique, une regrettable inégalité, une humiliante hiérarchisation ; l'ordre se contente de classer, de disposer et de structurer en un ensemble des éléments distincts car différents ; dans une phrase musicale harmonieuse où chaque note est à sa place, il serait aberrant d'estimer inégalitaire le traitement réservé au *do* en bas de la gamme par rapport au *si* du haut de la gamme, et tout aussi aberrant de protester contre l'iniquité de l'ordre de classement des éléments sur le tableau de Mendeleïev. Curieusement, trop peu de candidats ont su entendre « ordre » au sens neutre d'agencement, de structure, en un mot : d'organisation.

Entendu rigoureusement, le sujet se prêtait à toutes sortes de dissertations. C'est que, le jury le rappelle, cette épreuve, qui n'est pas de récitation de questions de cours ni d'étalage de slogans, implique que les candidats aient le libre choix de leur propos : les libellés des sujets de dissertation y sont ouverts, cela pour permettre aux bons candidats de s'aventurer dans des plans et développements personnels. Ici, une réflexion pouvait s'engager sur la sorte, spéciale sans doute, d'ordre qui régit la vie sociale. Aristote, Platon, Auguste Comte rendaient là bien des services. Ce traitement sociologique ou politique du sujet pouvait aboutir, par exemple, à l'examen du temps affectant les sociétés, temps qui incessamment défait et refait leur ordre, à chaque époque différent et pourtant toujours structurant. Il était loisible, aussi, de se soucier des rapports de ma liberté et de l'ordre social où je vis, moins sans doute – car c'est là un lieu commun – pour étudier la pression que je subis dans mon milieu social que pour chercher à savoir en quoi je contribue par mes actes libres à l'ordonnancement même de la société. Des orientations de type psychologique ou moral pouvaient par ailleurs être prises : quel sens donner à l'attitude de celui que l'ordre obsède, ou que le désordre afflige extraordinairement, comment comprendre celui qui, selon le mot attribué à Goethe, préfère une injustice au désordre ? Qu'est-ce que la passion de l'ordre ? Une autre piste, platonicienne, n'a guère été explorée, qui pourtant était intéressante : puisque même les criminels règlent selon un certain ordre leurs gangs (voir : *Le Parrain*), puisque même les anarchistes organisent l'anarchie (les militants anarcho-syndicalistes, durant la Guerre d'Espagne, s'entraînaient à ne pas défiler au pas pour se distinguer des communistes et des socialistes), puisque les situations de crise ou de révolution voient naître aussitôt au cœur du désordre une sorte de contre-désordre dont le vrai nom serait l'ordre (Golding, *Sa Majesté les mouches* ; Robert Merle, *Malevil*), ne pouvait-on pas se poser la question d'une immanence de l'ordre dans toute société, fût-elle la plus troublée ? Qui dit société dirait alors nécessairement ordre, et se profilent alors des développements éthiques sur ce qu'apportent à l'individu, s'il est sage, aussi bien la reconnaissance de cet ordre nécessaire que la connaissance de son fonctionnement. Fort peu de candidats, malgré les références platoniciennes qu'ils produisaient, se sont aventurés à réfléchir sur la beauté de l'ordre, de tout ordre dès lors qu'il est ordre : beauté spectaculaire mais spécieuse d'ordres tyranniques (la fête révolutionnaire, les parades nazies, staliniennes, maoïstes, l'impeccable bureaucratie des totalitarismes, etc.), beauté sans doute plus rassurante du jeu social, parfois aussi bien réglé, dit-on, qu'un ballet ou qu'une musique, beauté de la vie sociale tout entière comparable par sa régularité à la vie d'êtres naturels (l'on retrouve ici les thèses organicistes sur la société), voire comparable au cosmos. Faute d'attention aux mots et à leurs strictes acceptions, on n'a guère pensé que

dans « hiérarchie » s'entendait la notion de « sacré ». La notion d'harmonie, chère aux anciens comme au socialisme dit utopique, en encore à Auguste Comte, mais cultivée aussi par beaucoup de sagesse était là précieuse ; si elle fut peu exploitée, c'est qu'elle ne pouvait l'être dès lors que l'on était incapable de concevoir l'ordre autrement que comme inégalitaire, inique et frustrant.

Défaut assez général, le choix d'exemples ou de références du côté exclusif de la politique, alors que le libellé du sujet ne prévoyait pas qu'il fallût s'y cantonner. Marx, quelques-uns de ses épigones et surtout Pierre Bourdieu ont été convoqués ; mais pourquoi n'avoir pas exploité les pages de Marx – ou, pourquoi non ? d'Alain - sur le travail, qui semble bien, par la complémentarité et la spécialisation des tâches qu'il implique comme par sa technicité même, non seulement fonder toute société, mais encore y être un facteur déterminant d'ordre. Au lieu de détailler *Le Meilleur des Mondes*, ou 1984, les candidats eussent beaucoup trouvé à dire sur l'ordre de la société en observant comment s'organise le travail dans une usine, un atelier, une entreprise.

Heureusement, quelque maladroites ou convenues qu'aient été beaucoup de copies, le travail des candidats dans les classes préparatoires avait été bien conduit, beaucoup de lectures avaient été faites, et chacun avait quelque chose à dire sur un tel sujet (les copies squelettiques ou inachevées furent très rares). La note moyenne des 6314 copies fut honorable, 10,40/20, avec, de la part de la vingtaine de correcteurs qui forment le jury, un écart-type moyen de 3,54 – ce qui indique que le jury, cette année encore, a étalé largement la notation. À preuve, ces cinquante trois copies qui obtinrent la note de 20/20.

Un rapport de concours se rédige moins pour les candidats sortis victorieux de l'épreuve que pour les élèves à venir des classes préparatoires. Deux avertissements doivent leur être, en cette année universitaire 2011-2012, donnés.

I. Plusieurs correcteurs, sur ce thème de « la société », et encore des collègues chargés des épreuves spécifiquement littéraires ou philosophiques pour la filière AL/BL, ont remarqué, et déploré, que beaucoup de candidats cette année perdaient leur temps, et des pages, à **raconter** des anecdotes. Ils racontent, d'après tel ou tel ethnologue ou sociologue, comment se fait le potlatch dans les sociétés dites primitives ou comment fonctionne le système des castes en Inde, ils racontent encore par le menu l'ascension sociale de Julien Sorel ou d'Eugène de Rastignac, ils décrivent aussi les mœurs et usages des abeilles, des aborigènes de Nouvelle-Guinée, des détenus de Dachau, des habitants de l'immeuble de *Pot-Bouille*, des maffiosi, etc., ils détaillent la naissance de la société selon Aristote ou résument longuement la théorie comtienne des trois âges. D'où des pages et des pages de **narration**, pas de réflexion. Le rédacteur de ce rapport se souvient que c'était en sixième et cinquième qu'il faisait des exercices de narration (vous raconterez le pire ou le meilleur jour de vos vacances...), et il prie donc les candidats de 2012, élèves non de sixième mais de classe préparatoire, d'écrire non de belles histoires, mais des dissertations traduisant une pensée. Cet avertissement, le jury le formule d'autant plus fermement qu'il redoute fort qu'en 2012, le thème retenu, « le plaisir », n'incite les élèves à s'égayer plus encore du côté du bavardage anecdotique ; dès à présent, qu'ils sachent que seront très mal reçus des correcteurs les lieux communs sur la joie physique de vivre, les saynètes épicuriennes (à la façon d'Horace), le pathos sur les jouissances du corps (à la façon des *Nourritures terrestres* ou de *Noces* d'Albert Camus), les mièvreries ou les niaiseries à la mode sur le premier ou dernier verre de bière et, comme le dit une certaine presse, sur tous les petits plaisirs de la vie... Et seront encore plus mal reçues les copies qui s'abaisseront à faire le roman des émois du premier amour, des voluptés du premier baiser, pour ne pas parler d'autres plaisirs !

II. Le jury de culture générale s'inquiète par ailleurs, tout comme les correcteurs des épreuves de langue vivante (et même de mathématiques !), de la navrante incorrection de l'orthographe des candidats. Comme fascinés par le sujet et son libellé, beaucoup déjà ressassent sans cesse le seul mot d'ordre, comme si leur langue méconnaissait : ordonnancement, disposition, agencement, assemblage, structure, constitution, etc. Mais si leur français est, hélas, pauvre, il est surtout, fautif. Ne prenant sans doute pas le temps de se relire et de se corriger, presque tous les candidats ont cette année saccagé l'orthographe ; rares étaient les copies que ne gâtaient pas au moins une dizaine de fautes, fréquentes celles que déshonoraient vingt ou trente fautes. Le jury avertit donc les candidats de 2012 que, désormais, il sanctionnera ces négligences : aucune copie n'obtiendra la moyenne, qui comptera plus de vingt fautes (et les fautes d'accentuation et de ponctuation, tout aussi fréquentes, seront prises également en compte). Comment faire, dira-t-on, pour acquérir un peu d'orthographe en classe préparatoire quand on n'est pas sûr de soi ? La réponse est simple : ne s'accorder aucune facilité orthographique lorsque l'on prend des notes à un cours, quand on rédige un bouillon, quand on écrit une lettre, fût-ce à un intime, quand on tape un SMS.

Pour répondre à la demande de certains professeurs des classes préparatoires, le jury, une fois encore, revient sur sa doctrine de la dissertation. Puissent les candidats à venir lire aussi ces quelques lignes.

Une dissertation n'est rien d'autre qu'une réflexion, où le candidat est censé prouver, outre évidemment ses connaissances et son aptitude à écrire, son intelligence et sa logique. Une dissertation n'est pas l'occasion d'ouvrir deux ou trois tiroirs et d'exhiber tout ce qu'on a pu y disposer en rapport avec le thème de l'année. On commence donc par poser le sujet, c'est-à-dire par analyser (sans paraphrase) la formule en jeu, on indique ce que l'on y trouve d'intéressant, l'on en tire **une question** majeure, une seule, et c'est là-dessus que l'on fonde son plan. Lequel plan se doit d'être logique, puisque il vise à résoudre la question posée dans l'introduction, et qu'il est donc censé aboutir à une réponse. Est donc forcément mauvaise une dissertation qui, n'aboutissant à rien, se contente, en guise de conclusion, de répéter la teneur des deux ou trois points antérieurs. De ces conclusions platement répétitives, les correcteurs déduisent infailliblement que le candidat n'a pas su problématiser le sujet, et sévissent.

Comment « problématiser » intelligemment un sujet ? Par centaines, les candidats foncent, tels des taurillons sur la première muleta qu'ils voient, sur ce qu'ils croient être le sujet, c'est-à-dire sur ce que la formule en jeu a d'explicite : en 2001, ils s'irritèrent d'emblée de trouver dans le libellé ce mot d'« ordre » qu'ils croyaient déplaisant, et étalèrent contre l'ordre tout ce que leur individualisme libertaire pouvait leur inspirer de griefs ; hélas, ce libellé, qui n'avait pourtant pas pour objet d'indisposer le plus grand nombre, devait conduire les candidats à réfléchir sur le fait, dirimant, qu'il n'est pas de société sans ordre. L'avis que donne la S.N.C.F « Attention, un train peut en cacher un autre ! », le jury le donne aux candidats : qu'ils commencent par chercher ce qu'il peut y avoir de caché **derrière** la formule dont ils s'occupent.

Ce qui s'y trouve de caché, ce n'est certainement pas une occasion de débiter des questions de cours. Tous les ans, le jury se plaint de la propension des candidats à réduire l'inconnu au connu, au très connu, au trop connu. Réciter des topoï, c'est d'une part indiquer au lecteur que l'on a renoncé à réfléchir par soi-même (paresse ? timidité ? voire inaptitude à penser ?) ; c'est en second lieu trahir un entier conformisme intellectuel ; c'est en troisième lieu s'exposer sûrement à ne pas traiter le sujet (qui est toujours précis, et parfois inédit) ; c'est en quatrième lieu renoncer à se distinguer (ce qui est fâcheux lors d'un concours où,

par définition même, il faut distancer ses concurrents) des autres candidats, lesquels, nourris aux mêmes sources, réciteront semblablement les mêmes topoï; c'est enfin prendre sottement le risque d'ennuyer à coup sûr le correcteur, qui après cent copies s'exaspère de trouver et retrouver toujours le même topos sur la structure tripartite de la société d'Ancien Régime, le résumé du *Meilleur des mondes* ou les considérations de P. Bourdieu sur la distinction sociale...

Il est un moyen de vérifier si le plan que l'on a conçu est heureux : s'il est, en ses trois parties, descriptif, seulement descriptif, si chaque partie se contente ou de résumer des doctrines (sans les critiquer), ou de dresser un constat empirique (sans analyse), ou de peindre un «cas» (sans le relier à une généralité qu'il illustre ou infirme), ce plan ne permet pas une réflexion, il est donc mauvais. Si chaque partie est affirmative (du genre : **il y a** des désordres dans la société; mais **il y a** aussi de l'ordre; donc **il y a** bien des difficultés à se satisfaire de ce désordre ordonné ou de cet ordre désordonné), un tel plan ne vaut rien, qui ne pose aucune question, n'interroge rien ni personne, ne tire de ces constats aucune hypothèse ou conclusion que l'on puisse intégrer dans un raisonnement.

Une fois le plan indiqué, plan destiné à aboutir à la réponse que l'on donnera à la question que l'on a décidé de se poser, l'on raisonne. La grande affaire est d'être logique. Ce qui veut dire que l'on ne commencera jamais un développement par un exemple, encore moins par le résumé d'une thèse philosophique, mais par des raisons, et que l'on ne réduira jamais un développement à une série d'exemples ou à un catalogue de doctrines. Ce qui veut dire aussi que l'on s'interdira de bâtir ses développements avec ces particules que l'on croit logiques, mais qui ne sont que chronologiques (*En premier lieu, en second lieu, en dernier lieu; D'abord, Ensuite, Enfin*)) et qui peuvent certes servir à structurer un inventaire ou une énumération, mais pas une réflexion logiquement articulée. *De plus, Également, Aussi* n'ont guère de vigueur logique. Signalons au passage que *De fait, En fait, De même*, ont en français un sens strict, et ne veulent pas dire : *Ensuite*. Ajoutons que dès qu'un candidat écrit *Par ailleurs* ou *D'ailleurs*, le correcteur s'attend, sans grand risque de se leurrer, à une digression, qu'il sanctionne. Et que commencer, comme certains, toutes ses phrases par *Ainsi* revient à démissionner devant l'obligation de choisir la particule exactement logique.

Le jury croit devoir rappeler quel est, conventionnellement, le niveau de cette épreuve. Les candidats doivent se souvenir qu'ils sont lus par des correcteurs informés des questions dont ils débattent, et non pas par M. Tout-le-Monde. Il est donc parfaitement inutile de leur raconter *Le Rouge et le noir*, la mort de Socrate ou *L'Étranger*, surtout, il est inutile, et pour le correcteur vexatoire (car, se dit-il, on le prend pour un crétin), de détailler (longuement) le projet marxien d'une société sans classes ou l'organisation de la république idéale selon Platon - le correcteur connaît tout cela !

Enfin la langue écrite pour cette épreuve se doit d'être académique, donc exempte de vulgarités, de familiarités («ça», «les gens», «jouissif», «basique»), de néologismes plus ou moins journalistiques («quelque part» au sens de : «d'un certain point de vue»; «générer» qui est un anglicisme pour «engendrer»; «finaliser», qui est une faute de langue pour «parachever»; «interpeller» pour «intéresser»; «mal-être» pour «malaise», «incontournable» pour «inévitable»; «apporter un plus», «le vivre-ensemble», etc. Les abréviations enfin sont prosrites, et il est demandé impérativement d'écrire de façon lisible.

Puissent donc les copies à venir, sur «le plaisir», être de meilleure qualité encore et, si faire se peut, recevoir des correcteurs de meilleures notes encore. Ainsi, dans ce concours, l'épreuve de culture générale sera, par rapport aux autres matières, pleinement réhabilitée. Ce qui est le vœu aussi bien des directions des écoles, des professeurs des classes préparatoires, du corps enseignant des écoles, que des membres eux-mêmes du jury.